

# REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

## SUR L'INSTALLATION DE CAMERAS DE VIDEO PROTECTION A SOYONS

01 JUIN 2018

**Près de 150 personnes** se sont déplacées le vendredi 01 juin pour assister à la réunion publique d'information organisée par la Municipalité à la salle des fêtes André Comte sur l'installation de caméras de vidéo protection à Soyons.

Les intervenants étaient :

- **Hervé COULMONT**, Maire de la commune
- **Laurent CRUMIERE**, Conseiller Municipal Délégué à l'Economie, l'Agriculture, la Sécurité et la Vie associative
- **Le Commandant THEVENOT**, de la Police Nationale de Guilherand-Granges
- **Nicolas BONNOTTE**, Réfèrent Sureté pour le département de l'Ardèche
- **Le Dr Philippe COCHIN et Marcel HAREL**, favorables à l'installation de caméras
- **Jean BONNAT et Jean-Luc HESPEL**, opposés à l'installation de caméras

**Hervé COULMONT** a déclaré, au préalable, que ce dossier était un héritage de la Municipalité précédente et que, lui-même et son équipe étant « *attachés à la démocratie participative dans ce cadre-là* », ont tenu à organiser un **référendum**, prévu dans leur programme de campagne. « *Soyons est la seule commune de la CCRC à organiser ce référendum* » a-t-il ajouté.

**Hervé COULMONT** a ensuite présenté l'historique du projet et donné des informations sur celui-ci : objectifs, réglementation... Il y aurait **8 caméras** pour un coût de **129 900€ HT, 49 855€ restant à la charge de la Municipalité** après déduction des subventions de l'Etat et de la Région. Il faut ajouter à cette somme la maintenance annuelle de **4 000€ HT** pour les 8 caméras.

### Emplacements des 8 caméras éventuelles :

- 1 au rond-point des Freydières
- 4 dans le village : salle des fêtes, Brégard, église, rond-point du Jardin des Trains Ardéchois
- 3 sur les hauteurs de Soyons : route de Jaulan, chemin des Cours, croisement route des Crêtes/route de Touloud

**Le Dr Philippe COCHIN et Marcel Harel** ont ensuite présenté leurs arguments en faveur des caméras : voitures fracturées pendant le concert des Musicales de Soyons le 3 mars dernier, violences récentes, souffrance des victimes... **Le Dr Philippe COCHIN** a déclaré que ces caméras sont « *un simple outil technologique mis à disposition pour aider à favoriser l'identification d'un criminel* ». Leur installation « *ne changera en rien notre vie collective et personnelle* ». Pour lui, « *pas question que Soyons soit un trou dans la raquette* » par rapport aux autres communes de la CCRC.

**Jean BONNAT** et **Jean-Luc HESPEL**, opposés aux caméras, ont tout d'abord remercié la Municipalité pour l'organisation de cette réunion et du référendum, souhaité par une partie des Soyonnais : « *un bel exemple de démocratie* ». Ils ont ensuite présenté leurs arguments, étayés par un diaporama. **Jean BONNAT** s'est, notamment, montré attaché au vocabulaire concernant les caméras qui, pour lui, assurent « *une vidéo surveillance et non pas une vidéo protection* ». **Jean-Luc HESPEL** a déclaré qu'après la suppression de 12 000 postes entre 2007 et 2012, « *les caméras ne sont pas là pour aider gendarmes et policiers mais pour les remplacer* ».

**Les interventions du public** ont porté sur le choix de l'emplacement des caméras, le nombre de délits à Soyons, les modalités de visionnage des enregistrements, la récurrence des actes de délinquance dans certains quartiers de Soyons...

**Le Commandant THEVENOT** a déclaré que « *Soyons est une ville relativement calme* » : « *à Soyons, en 2017, il y a eu 11 cambriolages* ».il a également ajouté qu' « *un seul cambriolage est de trop car il est vécu comme un viol* » par les victimes.

En conclusion de cette réunion qui s'est tenue dans le respect des personnes et des opinions, **Laurent CRUMIERE** a déclaré que « *la Municipalité n'est ni pour ni contre [les caméras], elle soumet le projet à la population qui est invitée à voter massivement* ».

**Hervé COULMONT** a souligné que l'équipe municipale a réalisé un gros travail pour l'organisation de cette réunion et du référendum. Il a demandé en retour aux Soyonnais : « *allez voter le 17 juin* ».